

CAUSES



COMMUNES

BIMESTRIEL DES SOCIALISTES
VILLE DE GENÈVE

500475137

B-ECONOMY



P.P.
1205
Plainpalais

*Mendier
n'est pas
un crime*

JUIN 2012

27

QUAND SE TAIRE C'EST TRAHIR



SYLVAIN THÉVOZ,
CONSEILLER MUNICIPAL,
PHOTO ERIC ROSET

Quand le climat social devient toxique, quand être pauvre est une honte et sans le sou une tare, quand les insultes et les menaces envers les minorités et la population rom en particulier se multiplient, quand criminaliser la pauvreté et ethniciser l'autre pour l'exclusion devient une manne électorale, quand une loi xénophobe contraire aux droits de l'homme mobilise les polices et appauvrit la société, quand la peur devient un facteur d'incohérence sociale, nous ne pouvons plus nous taire.

Quand des personnes en danger portent le poids de la dangerosité des politiques expérimentées sur elles, quand le bouc émissaire devient un pigeon, quand l'échec d'un système est porté sur la responsabilité des plus fragiles, quand la presse pyromane jette de l'huile sur le feu et désigne des coupables, quand la justice et ses polices

criminalisent les pauvres et les emprisonnent pour des amendes non payées, quand la chasse aux mendiants et le délit de faciès justifient l'impuissance, nous ne pouvons plus nous taire.

Quand les souffrances économiques, les difficultés migratoires sont transformées en brouet ethnique pour stigmatiser et catégoriser des populations, quand la peur et le réflexe identitaire deviennent des armes de poing contre l'étranger, quand l'UDC demande la dissolution pure et simple de Mesemrom, le PLR l'exclusion des mendiant-e-s et la culpabilisation des pauvres, quand le domaine public devient un espace aseptisé, hygiénisé où il ne fait plus bon vivre, quand la présence de l'uniforme devient un facteur de trouble social, quand des campements de fortune sont évacués à l'aube, quand les jouets et les médicaments sont mis à la benne, quand les vexations, les humiliations, l'ignorance et la peur prennent le dessus sur la parole et la recherche de solutions, quand les migrant-e-s sont invisibilisé-e-s, exploité-e-s puis expulsés, quand la pauvreté devient un crime. Se taire, c'est collaborer au racisme ambiant.

Nous avons co-signé la pétition deman-

dant l'abrogation de la loi pénalisant la mendicité. Nous ouvrons maintenant un numéro de Causes Communes sur la criminalisation de la mendicité, afin de tordre le cou aux préjugés. Ne pas se taire, c'est inviter des experts, des artistes, des membres de la communauté rom à témoigner ici. Ce n'est évidemment pas d'une question ethnique qu'il s'agit de traiter, mais bien d'une question de justice sociale, d'inégalités, de discrimination et des possibilités d'intégration aménagées pour des migrant-e-s défavorisé-e-s.

Quand se taire c'est trahir, nous avons choisi de donner la parole à ceux que l'on n'écoute pas assez et dont on parle mal.

CAUSES COMMUNES

BIMESTRIEL ÉDITÉ PAR LE PARTI SOCIALISTE DE LA VILLE DE GENÈVE
15, rue des Voisins
1205 Genève

www.ps-geneve.ch
felicien.mazzola@ps-geneve.ch

Coordination rédactionnelle :

Félicien Mazzola, Olivia Bessat, Sylvain Thévoz, Virginie Keller.

Ont collaboré à ce numéro : Dina Bazarbachi, Isabelle Brunier, Antoine Chollet, Miruna Coca-Cozma, Anne Emery-Torracinta, Heike Fiedler, Iulia Hasdeu, Ninian Hubert van Blyenburgh, Marc Lambelet, Aloys Lolo, Danièle Mazzola, Eric Roset, Pauline Savelieff, Tiberiu, Dominique Ziegler.

Graphisme, maquette et mise en page : atelier supercoccotte, www.supercoccotte.ch

Impression : Imprimerie Nationale, Genève. Tirage : 3000 exemplaires sur papier recyclé.



LA MENDICITÉ À GENÈVE, DU XVE AU DÉBUT DU XVIII^E SIÈCLE



ISABELLE BRUNIER
HISTORIENNE

Au Moyen Age, à Genève comme dans les autres villes de la Chrétienté, il existait une forme de mendicité institutionnalisée, celle pratiquée par les ordres religieux dits justement mendiants : les Dominicains et les Franciscains. Les premiers étaient installés au couvent de Palais, dans l'actuel quartier de la Corraterie, les seconds dans celui de Rive, dont des vestiges de bâtiments ont été découverts sous l'actuelle FNAC. Comme les léproseries de la région, ces institutions vivaient, en partie, de la charité, vertu théologique, des habitants.

A l'hôpital

Les pauvres gens réduits à la mendicité pour survivre étaient, dans la mesure du possible, pris en charge par des institutions, généralement fondées par des mécènes : les hôpitaux. Ils y étaient accueillis gratuitement en vue d'un double objectif de charité et de maintien de l'ordre. Les villes anciennes ne toléraient pas, en effet, les fauteurs de troubles que pouvaient

être les mendiants et les enfermaient dans les hôpitaux en essayant d'éviter les imposteurs, ou les chassaient hors des murs. A Genève, les premiers règlements pour les faire évacuer remontent à 1459 et 1492. En 1493, même les asiles reçoivent l'ordre de ne les héberger que pour une nuit. En 1530, on rappelle par « cries » publiques que ceux qui peuvent gagner leur vie en travaillant ne doivent pas demander l'aumône.

Peu avant la Réforme, en 1535, les sept hôpitaux médiévaux furent regroupés en une seule institution, l'Hôpital général, ancêtre de l'actuel Hospice général. Celui-ci distribuait les produits de base aux nécessiteux, soit à domicile, soit à l'intérieur des murs de l'institution où les résidents devaient se rendre utiles en travaillant (filature, tissage, passementerie, cordonnerie etc). Les mendiants étaient considérés comme une catégorie de « mauvais pauvres ». Ils étaient traqués dans la ville par des fonctionnaires, les chasse-gueux ou les chasse-coquins, payés pour la tâche de les « ramasser » en vue de les enfermer à l'Hôpital, ou de les mettre hors de la ville. Des soldats étaient parfois employés pour accompagner les indigents d'une porte à l'autre, afin de s'assurer qu'ils ne s'arrêtent pas dans la ville.

Un phénomène qui dérange

En 1541, les ordonnances ecclésiastiques rédigées par Jean Calvin, rappelées en 1576, répètent que la mendicité est « contraire à la bonne police » de la ville et

formellement interdite. Pourtant, les autorités étaient souvent confrontées à des afflux de pauvres mendiants venus aussi bien des régions avoisinantes que plus lointaines. Suivant la qualité des arrivants, l'état des finances et surtout des réserves de blé contenues dans les greniers, elles étaient plus ou moins accueillantes. Mais même les réfugiés protestants n'étaient pas toujours acceptés et ne recevaient parfois qu'un viatique pour continuer leur quête plus loin. Dès le début du XVII^e siècle, on observe d'ailleurs un net durcissement des pratiques, dû sans doute à une période économiquement difficile et à un idéal d'entraide un peu oublié. Si, en 1612, on voit encore chez les autorités, la volonté de résoudre le problème des enfants pauvres, « en grande disette et fort mal vestus » par leur placement chez des artisans du textile avant l'hiver « pour éviter la mendicité et les débauches qui en pourraient advenir », deux ans plus tard les Registres du Conseil énumèrent la liste nominative des femmes pauvres, certaines ayant pourtant un emploi et des enfants à charge, que l'on chasse de la ville comme « bouches inutiles ».

Chassons les bouches inutiles !

Dans une ville où la subsistance et l'aide, obtenues par le travail honnête, sont considérées comme un don de Dieu, les pasteurs n'hésitent pas, comme en juillet 1615, à dénoncer que « la ville se remplit journellement de gens étrangers, fainéants, mendiants ». Les mendiants qui ne sont ni citoyens, ni bourgeois doivent



quitter la ville dans les 24 heures, sous peine de fouet ; pour les autochtones, la mendicité et le fait d'envoyer mendier des enfants sont strictement interdits, au risque, pour les contrevenants, d'être également chassés. Même l'hébergement des pauvres par des particuliers est défendu. En 1620, nouvelles plaintes des pasteurs qui fustigent la mendicité, du cru ou exogène, comme « fille de la fainéantise ». Pour tenter de combattre le phénomène, l'aumône individuelle est proscrite, les dons doivent être adressés à l'Hôpital. Là encore, les ministres de la parole de Dieu préconisent de chasser les femmes, les jeunes filles et les enfants. En 1622, nouvelles « cries » publiques qui clament que les mendiants donnent un « pernicieux exemple » et privent les « vrais pauvres » de l'aumône que les habitants devraient verser à l'Hôpital. Dans la foulée, l'aumône directe est interdite, sous peine d'amende. Une proposition, émanant d'un pasteur et d'un juge, procureurs de l'Hôpital, suggère de fournir aux « vrais pauvres de la ville » un habit ou un signe distinctif permettant d'adresser la charité aux bonnes personnes ! En 1639, au leitmotiv habituel, s'ajoute l'accusation que les mendiants étrangers risquent de propager des maladies contagieuses... En 1672, les citoyens qui mendieraient sont exclus du Conseil Général, c'est-à-dire qu'ils sont privés de leurs droits politiques ! Dès le milieu du XVII^e siècle, la mendicité, associée au vagabondage, devient un délit à part entière, puni par l'enfermement à la Discipline, une annexe répressive de l'Hôpital. Pourtant, peut-être face au nombre croissant

d'autres motifs de « correction », dès le fin de ce siècle et durant le XVIII^e, la mendicité ne suffit plus, à elle seule, à provoquer l'internement, et si les étrangers sont toujours chassés, les Genevois se voient simplement « grièvement censurés ».

Des lois pour juguler la mendicité

A partir de l'occupation française (1798-1813), puis de l'entrée de Genève dans la Confédération, la suite de l'histoire de la mendicité réside plus dans les débats et décisions politiques et dans leur transcription législative. Durant les deux siècles derniers, XIX et XX^e, qui ont vu le passage de la charité à l'assistance, puis aux politiques sociales publiques, l'appréhension du phénomène et des réponses, plus ou moins répressives, à y apporter ont suivi une évolution que je ne peux retracer dans ce bref article. Force est de constater que pour les périodes anciennes en tout cas, la société genevoise, ne tolérait pas cette pratique absolument contraire à ses principes, calvinistes ou non, de travail et de mérite individuels et de bon gouvernement collectif.

ROMS, UNE INVENTION POLITIQUE POSTCOMMUNISTE



IULIA HASDEU
ANTHROPOLOGUE
PHOTO ERIC ROSET

Docteure en anthropologie, Iulia Hasdeu a travaillé sur l'articulation entre le genre et l'ethnicité notamment dans les groupes rom et tsiganes. Elle a effectué plusieurs recherches de terrain en Roumanie, en Bulgarie et en Belgique, a enseigné à l'École nationale des Sciences politiques et administratives de Bucarest et à l'Université de Genève et de Neuchâtel. Elle donne actuellement des cours d'Introduction à la perspective de genre et sur le genre au cœur de l'anthropologie.

« Pourquoi les Roms ? Pourquoi, aujourd'hui s'en prendre à ces populations qu'on résume d'un nom - « les Roms » ? La réponse, il ne faut pas la chercher de leur côté. On n'imaginerait pas d'expliquer l'antisémitisme par quelque propriété des Juifs. De même, ce ne sont pas les musulmans qui sont la clé de l'islamophobie, ni les homosexuels de l'homophobie, ni les femmes de la misogynie. Il ne faut pas prendre l'objet de la phobie pour sa cause. Comme toujours, l'explication de la politique est d'ordre politique »

Eric Fassin, *Pourquoi les Roms ?*
in Mediapart, 12 septembre 2010.

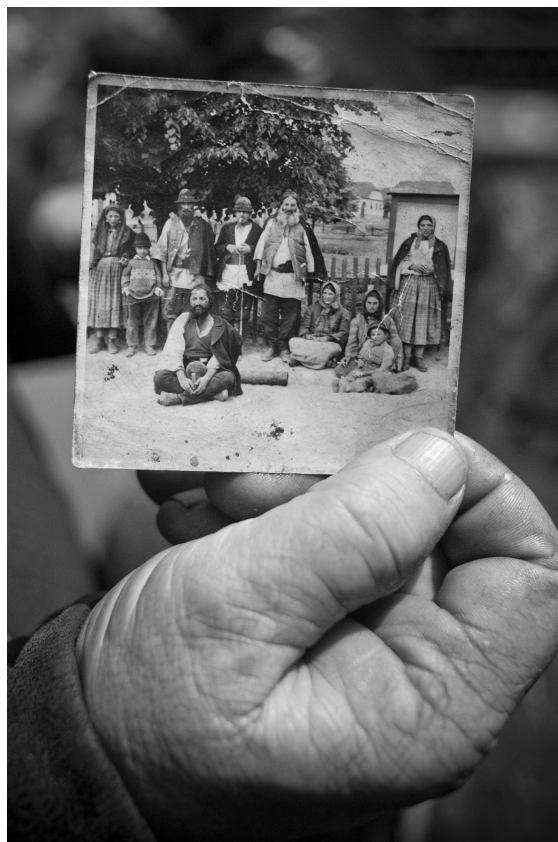
Origine et diversité des identités

Rom (*Roma* au pluriel) signifie « homme » en *romanes*, langue d'origine indo-européenne parlée en multiples dialectes selon des empreintes de différents autres groupes linguistiques régionales ou nationales (*Polska Roma*, *Ruska Roma*, *Vlach Roma*, etc.). Mais cette langue, source pour les linguistes d'une archéologie du périple migratoire depuis l'Inde vers l'Europe à la fin du premier millénaire de notre ère, est parlée actuellement par moins de 40 % d'individus concernés par le terme Roms. En défiant le sens péjoratif du mot, beaucoup se disent *Gitans*, *Tsiganes*, *Ziggeuner*, *Csigany*. En Europe Occidentale, on rencontre des groupes distincts *Sinti*, *Manouches*, *Jenisch*, *Kalé* ou même *Gens du voyage*, catégorie surtout administrative en France, en Grande Bretagne, aux Pays Bas ou en Belgique, mais qu'une partie de ceux et celles ainsi désignés se sont approprié. On observe aussi, en Europe Orientale, les *Ashkali* (Balkans), *Boyash* (*Rudari*) (Hongrie, Roumanie, Croatie). Ces groupes tiennent à se démarquer des Roms et vice-versa. Dans un contexte comme celui de la Roumanie par exemple, on hérite de noms traditionnels d'occupations qui ont été largement pratiqués dans un contexte préindustriel marqué par l'esclavage des Tsiganes (aboli en 1864). *Căldărari* (*Kalderash*) fabricants de seaux, alambics en cuivre et tôle ; *Geambasi* (*Lovara*) commerçants de chevaux ; *Cărămidari* - fabricants de briques ; *Rudari* (*Lingurari*) - fabricants d'objets en bois (paniers, ustensiles de cuisine) ; *Ursari* - monteurs d'ours ; *Lăutari* - musiciens ; *Ciurari* - rétamateurs. Des noms relatifs à des localités ou à connotations morales établissant des

hiérarchies spécifiques comme *Corturari* (habitants des tentes), *Pitzulesti*, *Gataian-ti*, *Varzari* (mangeurs de choux) donnent sens à des frontières interethniques et à un univers de catégorisations locales. Dans cet univers communautaire les Tsiganes (qu'ils se disent ou non « Roms ») sont insérés depuis des générations avec un fort sentiment d'appartenance, et aussi qualifiés par les non-Tsiganes comme « des nôtres ». On peut dire que la diversité de ces groupes et leurs modes particuliers d'insertion spécifique dans les sociétés européennes sont primordiaux, définissant le sens même de l'être rom, manouche, gitan ou sinti qui a des fortes connotations locales et régionales et non pas nationales ou européennes. Cependant, c'est bien ce qu'on oublie systématiquement.

Naissance d'une catégorie Rom

La création d'une catégorie *Roms* (*Roma*) ou *Roma like populations* est beaucoup plus récente - il y a 25 ans, elle était pratiquement absente de la sphère publique et nombreux sont les individus ainsi dénommés qui ne s'y reconnaissent pas. La catégorie Roms a été forgée dans le contexte de la reconstruction de l'Europe politique après la chute des régimes communistes d'Europe de l'Est. Cette dénomination englobante qui réunit des groupes sans histoire et base d'identification communes répond à des enjeux politiques post-communistes. On dénombre, en Europe, environ 10 millions de *Roma and Roma like populations*, dont 80 % vivent dans la pauvreté comme citoyens de seconde zone. On identifie ainsi les nouveaux pauvres dans des statistiques nationales et européennes, cible des actions



contre la pauvreté du PNUD, USAID, organisations humanitaires, Conseil d'Europe, Banque mondiale, etc. On forge aussi des dispositifs et des procédures qui oscillent et combinent sans cesse le rejet et l'intégration. A l'Est, des politiques d'inclusion avec de faibles résultats dans les domaines de l'accès aux soins médicaux, logement, éducation, emploi. A l'Ouest, des rapatriements forcés ou, dans les meilleurs des cas, des *campi nomadi* ou des villages d'insertion, de l'aide humanitaire au retour ou de l'accueil d'urgence à court terme. Ainsi, institutions européennes, élites d'origine romani et idéologies multiculturelles d'inspiration états-unienne ont œuvré à l'essentialisation d'une population marginale qui est regardée depuis une vingtaine d'années en termes d'handicaps, de besoins, de problèmes sociaux.

Une xénophobie qui colle à la peau

Comme tout problème public, la «question rom» n'existe pas à priori mais est une construction qui contribue à la négation de l'enracinement européen de ces populations, de leurs caractéristiques ethniques et culturelles, au profit d'une image de minorité socialement indésirable. Vagabonds et asociaux autrefois, ils sont aujourd'hui «mendiants agressifs» augmentant les statistiques de la criminalité de sorte que des politiques sécuritaires apparaissent comme justifiées. Européenne dans un premier temps, la «question rom» a été instrumentalisée par les gouvernements nationaux dans un deuxième temps, sous la forme d'un retour contre ces populations migrantes ou autochtones, davantage stigmatisées, cible

des politiques répressives et sécuritaires, transformées en bouc-émissaire. Ces politiques ont structuré et ranimé la haine, la xénophobie et le racisme ordinaires à l'Est comme à l'Ouest. Ainsi, force est de constater que malheureusement, au moment historique du post-communisme l'essentialisme stratégique et la lutte pour la reconnaissance des élites rom se sont avérées non-payantes.

Comme le dit le sociologue Eric Fassin, l'anti-tsiganisme - version taillée sur mesure de la xénophobie et du racisme -, est donc à questionner et non les Roms pour comprendre la situation actuelle de ces derniers. L'actuelle criminalisation de la mendicité dans plusieurs pays d'Europe se constitue dans un dispositif légal et policier qui ethnicise cette pratique afin d'exclure de la société des migrants pauvres qui mettent à mal les politiques de «l'immigration choisie» et qui puise dans la construction historique de l'altérité. «Les populations qui posent problème, autrement dit, qui sont construites comme «problématiques», ce ne sont plus tant les étrangers que celles et ceux dont la situation remet en cause le partage, [...] entre «eux» et «nous» (Fassin)

POUR EN SAVOIR PLUS

Asséo Henriette, *Les Tsiganes, une destinée européenne*. Paris: Gallimard, 1994.

Huonker Thomas et Ludi Regula, Roms, Sinti et Yennish. *La 'politique tsigane' suisse à l'époque du national-socialisme*, Lausanne, Page 2, 2009.

Stewart Michael, *The Time of the Gypsies*. Oxford, Westview Press, 1997.

Decade of Roma Inclusion
www.romadecade.org

Reportage sur les Roms de Genève sur la télévision suisse italienne
<http://la1.rsi.ch/falo/welcome.cfm?idg=0&ids=0&idc=41135>

TIBERIU, TRAVAILLEUR ET RÉSOLU



PAULINE SAVELIEFF
PHOTO ERIC ROSET

Pauline Savelieff a œuvré dans les quartiers défavorisés d'une ville de Transylvanie. Diplômée en travail social, elle travaille actuellement à l'Orangerie, entreprise d'insertion/réinsertion. Elle s'engage contre les violences faites aux roms à Genève par le dialogue et l'échange. Elle a rencontré Tiberiu qui est un exemple de résilience et de lutte contre les injustices sociales.

Pauline Savelieff : *Pourquoi êtes-vous venu à Genève ? Comment vous est venue cette idée ?*

Tiberiu : Je n'aurais jamais voulu quitter mon pays mais, avec ma mère, nous avons eu trop de dettes liées aux frais médicaux et aux frais d'enterrement de mon père. J'avais vingt ans et c'est en parlant avec des amis que j'ai eu l'idée d'aller dans un autre pays d'Europe afin de réussir à gagner un peu plus d'argent. En Roumanie, je gagnais cent vingt euros par mois en travaillant à cinquante pourcent comme serveur, à côté de mes études. Comme ce n'était pas suffisant, j'ai arrêté mes études au lycée professionnel (environ une année avant le bac) et suis venu ici avec un ami.

Comment vous êtes-vous débrouillé ?

Cinq jours après mon arrivée à Genève, j'ai trouvé un travail de vente et manutention au marché aux puces. Le marchand m'a d'abord donné vingt francs par jour de travail puis, après plusieurs mois, comme il a vu qu'il pouvait me faire confiance et que je travaillais bien, il a décidé de me payer cinquante francs par jour. J'ai découvert

le Caré où j'ai travaillé bénévolement à la cuisine deux à quatre fois par semaine, selon les besoins. Là aussi, après une année, parce qu'ils m'appréciaient et parce que je travaillais bien, ils ont décidé de m'indemniser. Je recevais alors vingt à trente francs pour une demie journée de travail. A travers des personnes de Mesemrom, j'ai rencontré un enseignant de la Haute Ecole de Travail Social (HETS) qui m'a demandé de venir parler de ma situation et de celle des autres Roms aux étudiants. J'ai ainsi aussi reçu de petites rémunérations. En 2010, lors de la soirée qui a eu lieu au Sacré Cœur pour échanger sur la situation des Roms, des étudiantes de la HETS ont pris contact avec moi pour leur travail de bachelor qui traitait des différentes stratégies de survie chez les Roms de Genève. Une de ces étudiantes m'a aidé à trouver un cours de français qui ne me coûte que vingt francs par mois. Maintenant, je parle mieux le français. Je suis aussi allé avec elle à l'Office Cantonal de la Population faire une demande de permis de travail mais la réponse fut négative. Cet hiver j'ai fait bénévolement des traductions à l'hôpital et à l'abri de la Protection Civile. J'ai essayé de devenir interprète pour la Croix-Rouge mais cela m'a aussi été refusé. Par le biais du Club Social Rive Gauche de la Ville de Genève, j'ai aussi été sollicité pour répondre aux questions de nombreux étudiants venus de Nyon, Zürich, Lausanne. Mesemrom me demande aussi maintenant de prendre la parole lors de certains événements en public. Parmi les étudiants, il y en a un qui a choisi de me payer pour les services que je lui ai rendus. Tout le reste, je le fais bénévolement. J'ai du plaisir dans ces rencontres. L'argent, c'est une chose, mais ce n'est pas tout. L'amitié, c'est très important dans la vie. L'argent ne permet pas de s'acheter des amis. Nous, les roms, plutôt que de vivre de la pitié des gens, nous souhaiterions gagner notre vie en travaillant en Suisse. Mais on ne nous accepte pas. Mais je dois reconnaître que ce que je gagne ici est plus que ce que je pourrais avoir en Roumanie. Ici, on peut

parfois gagner en trois jours ce que l'on gagne en un mois là-bas. Je connais des professeurs qui gagnent cent francs par mois en Roumanie.



Que pensez-vous de la mendicité ?

Selon moi, c'est un moyen de gagner de l'argent d'une façon plus honnête que de voler, vendre de la drogue ou tuer. C'est un moyen de recevoir de l'argent à partir de la bonne volonté des gens, c'est tout. A Genève, les gens pensent que roms égale mendiants, mais ce n'est pas juste. Oui, c'est vrai, certains mendient, mais d'autres travaillent au noir, vendent des journaux ou jouent de la musique. Je trouve fou que, même lorsque l'on ne fait de mal à personne, on nous fait presque toujours des problèmes car on est pauvre. La police embêtera-t-elle toujours moins les riches que les pauvres ?

LE DROIT CONTRE LA LOI

ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ
PHOTO ERIC ROSET

Dina Bazarbachi, avocate au barreau de Genève et membre de l'association Mesemrom s'engage et défend le droit contre la loi interdisant la mendicité. Multipliant les recours et révélant l'aspect kafkaïen et coûteux d'une loi inutile, xénophobe, et contraire aux droits de l'homme, elle va jusqu'au bout de son combat pour la justice.

CC : *Quelle est la charge pour les tribunaux, les contribuables, de la loi anti-mendicité votée au Grand Conseil en 2007 ?*

Dina Bazarbachi : Elle coûte très cher. Il y a environ deux journées entières d'audiences par semaine à raison de dizaines d'audiences par jour (17 audiences de jugement le 16 mai dernier par exemple !). Lorsque des gens sont surpris dans la rue en train de mendier, chaque contravention posée devrait faire l'objet d'un jugement. Le travail que cela implique au niveau du pouvoir judiciaire est colossal. Un greffier est mobilisé, un magistrat, un huissier. Les causes sont alors traitées par paquets et l'ensemble du pouvoir judiciaire, qu'il soit de première ou de seconde instance est saisi. Je fais appel de tous les jugements que je reçois, recours sur les saisies d'argent, et ce jusqu'au tribunal fédéral.

Certains disent que vous êtes une empêcheuse de tourner en rond. Si vous ne faisiez pas appel, tout tournerait «plus rond» ?

J'essaie juste de faire en sorte que des mendiants n'aillent pas en prison. Je ne mène pas ce combat contre des amendes, mais pour empêcher des peines privatives de liberté. Mettre un pauvre en prison est inadmissible. J'ai décidé, avec Mesemrom, de faire opposition à toute contravention et de confronter le pouvoir judiciaire, le pouvoir politique, à l'absurdité d'une loi inhumaine. Champ-Dollon est plein, pourquoi vouloir encore y ajouter des mendiants ?



Comment contestez-vous ces amendes et sur quel avis de droit ?

J'ai des mandats de la part de mes clients. Ils me donnent leurs amendes, je fais opposition au service des contraventions. Ce dernier maintient son ordonnance pénale, et renvoie au tribunal de police qui convoque les audiences. Ils réduisent l'amende de cent francs à dix francs. Je fais ensuite appel sur les dix francs. La cause part ensuite au tribunal fédéral. Le premier recours au tribunal fédéral portait sur la constitutionnalité de la loi en tant que telle. On nous a donné tort. On lutte donc maintenant sur les cas pratiques, en suivant la situation personnelle des contrevenants. J'invoque des griefs de forme. Par exemple, le service des contraventions n'est pas habilité à envoyer des contraventions directement à l'étranger en vertu du deuxième protocole additionnel de la convention européenne en matière d'entraide pénale. J'évoque aussi la violation de la liberté personnelle au niveau de la proportionnalité de la mesure. Enfin, la discrimination, et aussi le défaut de base légale.

Comment définit-on la mendicité ?

C'est une bonne question. Chaque infraction, dans un code pénal, est définie par des éléments objectifs et subjectifs. Concernant la mendicité, les partis de droite et d'extrême droite ont rédigé leur loi à la va-vite. Ils ont juste écrit : «la mendicité est interdite et punissable de l'amende».

Mais le prêtre qui demande l'aumône, les enfants à l'escalade qui font du porte à porte pour réclamer des bonbons ou de l'argent, sont-ils punissables par la loi pour avoir mendié ? J'ai invoqué cela au tribunal fédéral ainsi que l'état de nécessité, car ce sont des personnes qui vivent dans une pauvreté extrême. Ils n'ont pas de prestations sociales ou de travail. Ils viennent ici et mendient, c'est leur seule possibilité de survivre. Enfin, en dernier lieu, et subsidiairement, j'invoque l'exemption de toute peine en raison du peu de gravité de l'infraction.

Vous agissez comme révélateur du côté kafkaïen de cette loi qui multiplie d'une manière arbitraire les infractions pour mendicité. Vous l'obligez à se révéler en quelque sorte ?

Oui. Je conteste et les tribunaux condamnent. Pour l'instant, chacun campe sur ses positions. J'ai quand même obtenu beaucoup d'acquittements mais surtout sur des vices de forme. Sur le fond lui-même, le tribunal de police a choisi d'appliquer la loi et opté pour un 10% de l'amende. Ils ont donc rejeté mes arguments. Selon eux, on peut clairement comprendre ce que signifie la mendicité.

Il y a-t-il des cas de mendiants et de mendiants roms qui se sont retrouvés derrière les barreaux pour des amendes impayées ?

Dans un premier temps, le service des contraventions n'envoyait pas les amendes en Roumanie. Il les gardait dans son système informatique et se payait ainsi avec ce qu'il trouvait sur eux. Ensuite, toutes ces contraventions ont été notifiées via la FAO. Ils mettaient le numéro de contravention, le nom, et monsieur X était condamné. J'avais contesté ces amendes. Entre-temps, un certain nombre de personnes se sont retrouvées en prison. Ainsi, une femme, en juin 2009 a passé six jours derrière les barreaux, le temps que l'on conteste la publication dans la FAO et demande que l'amende leur soit notifiée à leur domicile. Le tribunal nous a donné raison. Entre-temps, six personnes se sont à nouveau retrouvées emprisonnées. Mesemrom m'appelait alors et je courais au tribunal avec des demandes de mise en li-

berté et de réexamen du dossier. Le tribunal les libérait alors immédiatement.

Si vous n'étiez pas intervenue, elles ne seraient pas sorties ?

Non. La première devait faire 44 jours, la seconde a été enfermée avec ses deux enfants de 4 et 7 ans et elle devait faire, si mes souvenirs sont bons, 60 jours de détention. Une personne a aussi fait 30 jours de prison. Maintenant, la plupart me donnent immédiatement leurs amendes. Je fais opposition et tout est suspendu. En l'état j'ai fait à peu près 20'000 oppositions pour environ 400 personnes !



Peut-on dire que la mendicité est un travail comme un autre ?

Non, on ne peut pas dire cela. Le tribunal fédéral a clairement répondu par la négative à cette question. La mendicité ne peut être considérée un travail comme un autre. Les personnes qui le font sont contraintes de devoir mendier. La plupart

de mes client-e-s aimeraient travailler et ne pas avoir à tendre la main. On ne peut donc considérer cela comme un travail.

Certains vous ont accusé de faire de l'argent en faisant recours pour les roms, que leur répondez-vous ?

Je suis complètement bénévole. Mesemrom ne me paie rien. S'agissant des causes au tribunal, je demande uniquement à être nommée d'office sans envoyer d'états de frais, pour pouvoir avoir accès au dossier sans payer (sinon ce serait 2 francs la page). S'il fallait payer les pages, nous n'aurions pas les moyens de faire tous ces recours. Le contribuable ne paie donc pas mes honoraires. Maintenant, si j'obtiens gain de cause au Tribunal Fédéral, peut-être bien que je songerai à envoyer mes notes de frais, cela ferait une petite fortune dont Mesemrom pourrait bénéficier (environ 300'000 francs)...

Qu'est-ce qui motive votre combat et vous pousse à continuer la lutte ?

C'est très simple : punir un pauvre parce qu'il est pauvre, c'est totalement inacceptable. On ne peut punir un pauvre par une infraction pénale. J'en ai fait un combat, je suis têtue, j'irai jusqu'au bout. Si le Tribunal Fédéral me donne tort, j'irai à la cour européenne des droits de l'homme, c'est sûr.

Quels sont les résultats sur le terrain de cette loi. Constate-t-on une baisse ou une augmentation du nombre de mendiants ?

Cette loi, c'est un échec total. Les roms sont toujours là. Pourquoi ? Parce que c'est une question de survie. Même s'ils devaient faire quelques jours de prison, ils continueraient à venir. C'est pour cela que cette loi est inique. Si le but de cette loi est d'évacuer les mendiants, saisir leur argent ne les fera que rester plus longtemps dans la rue afin de payer leur ticket de bus, leur voyage, leur pécule.

Cette «question» rom est à vos yeux politiquement instrumentalisée ? Le printemps revient, on en fait à nouveau un question publique : calcul politique ?

Les autorités ne cessent de stigmatiser cette population. Même s'il n'y a pas de réseaux mafieux, ils vont dire qu'il y a des clans. C'est de la pure désinformation. Nous essayons de lutter avec Mesemrom contre tous les préjugés, pour changer les mentalités. C'est difficile. Même les personnes qui sont animées par les droits de l'homme sont méfiantes par rapport à cette population. Les policiers sont régulièrement à courir derrière les mendiants, en général pour remplir leur time-sheet de la journée. Cela laisse penser à la population que l'on a affaire à des criminels. J'ai eu un cas récemment d'une personne qui avait mendié. Le rapport de police dit que cette personne mendiait -100 francs d'amende- En partant, elle a laissé une bouteille d'eau derrière elle - salissure sur la voie publique : 150 francs en plus ! Et après, on va me dire qu'il n'y a pas de discrimination envers les roms. Les roms n'ont même pas le droit d'être assis sur des bancs, car on vient les harceler et leur demander de partir. S'ils refusent, ils sont amendés pour refus de circuler !

Il y a-t-il des pistes pour une meilleure intégration des roms ?

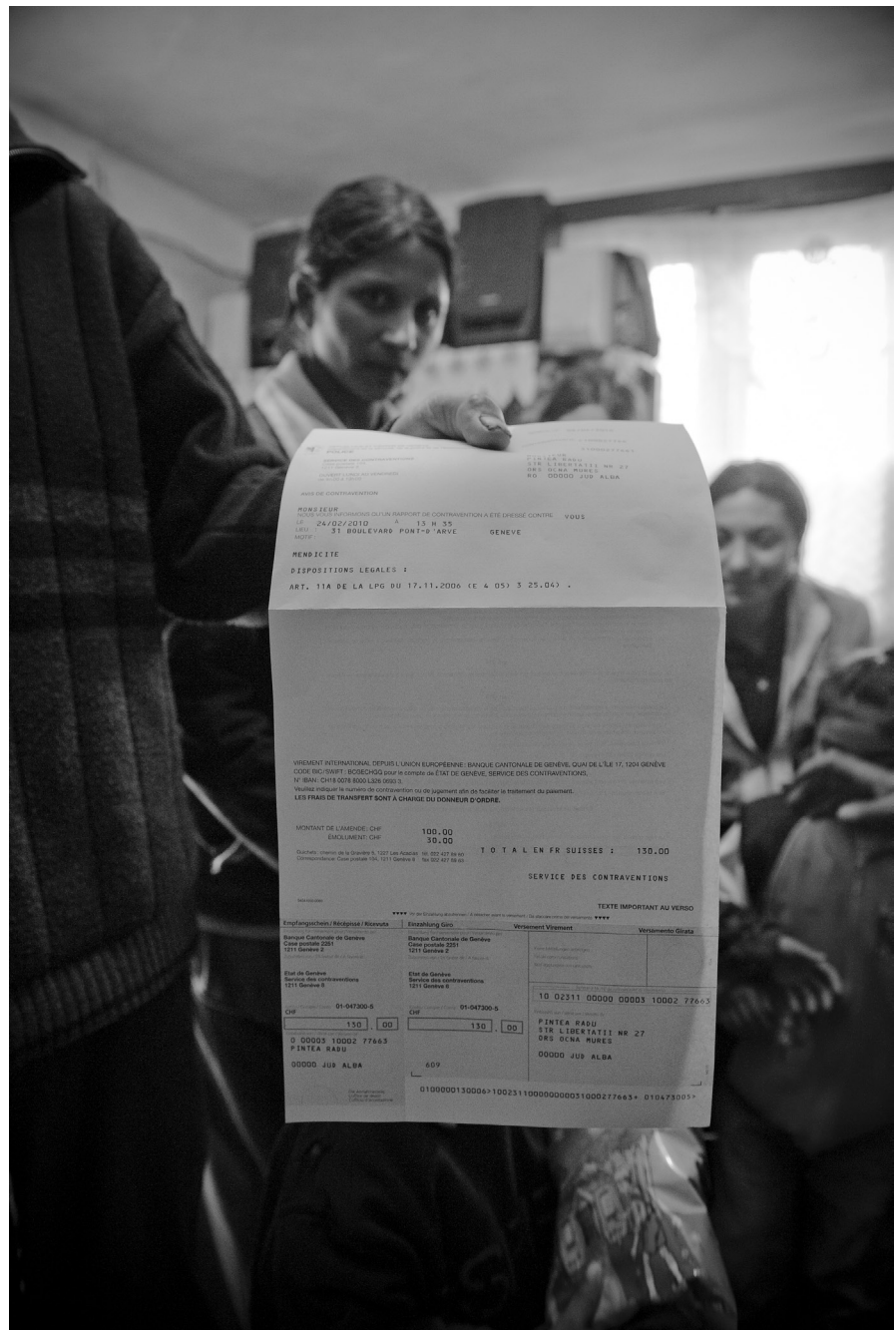
Le premier pas pour l'intégration serait de laisser les roms tranquilles. Pour ceux qui n'ont pas le choix, les laisser tendre la main et jouer la solidarité. Pour le reste, c'est difficile, car la plupart n'ont pas de permis de travail. Par exemple, 95% de mes clients sont analphabètes. Il faut donc lutter contre les préjugés, afin qu'ils puissent se présenter à une place de travail sans que tout de suite on pense que ce sont des criminels. Mais c'est surtout dans leur pays qu'il faut faire quelque chose ; développer des mesures positives. Nous avons par exemple financé l'ouverture de bains publics à Aiud en Roumanie.

Concernant les roms qui dorment sous les ponts, quelle réponse avez-vous face aux évacuations des campements par les services de Monsieur Maudet et de Madame Rochat ?

Que font ces autorités ? Elles détruisent systématiquement les campements provisoires et obligent simplement les roms à se déplacer et chaque fois à recommencer à chercher des matelas et de quoi pouvoir dormir. Les personnes qui sont là ne restent pas longtemps. Ils vont et viennent. Il ne peut donc y avoir constitution de campements en dur. Je propose donc à Monsieur Maudet d'ouvrir un abri PC à l'année afin de ne pas laisser dormir dehors les personnes dans la précarité, hiver comme été. La solution, ce serait un abri à l'année. Cela coûtera bien moins cher que l'évacuation des campements provisoires.

La mendicité concerne-t-elle seulement la population roms ?

A Genève, oui. Hormis les populations migrantes, il y a des mécanismes d'aide sociale pour les suisses. La loi anti-mendicité vise donc à criminaliser non seulement le pauvre, mais le pauvre étranger et visiblement étranger. Il y a plein de roms qui se font amender pour mendicité alors qu'ils ne mendient pas. Il suffit d'être rom pour être arrêté. Des contraventions sont produites uniquement pour des histoires de time-sheet. Comment prouver ensuite que la personne n'a pas mendié alors qu'il suffit parfois d'être rom sur la voie publique pour l'être ? J'ai reçu des personnes qui n'étaient pas mendiants et qui ont trois-quatre contraventions... juste parce qu'elles étaient «visiblement» roms. Nous avons aujourd'hui besoin du soutien des partis politiques pour supprimer cette loi anti-mendicité. Et nous ne pouvons passer que par les partis politiques vu qu'ils régissent tout, tant au niveau exécutif que législatif. Nous attendons des partis un positionnement clair, et un engagement sans failles afin de supprimer cette loi anti-mendicité coûteuse, inutile et xénophobe.



L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN

PHOTO ALAN HUMEROSE
ET DEMIR SÖNNEZ

Candidate au Conseil d'Etat, Anne Emery-Torracinta souhaite faire de la politique autrement : définir des priorités avec les partenaires et les concrétiser. Travailler ensemble pour avancer et trouver des solutions. Rencontre quelques jours avant les élections...

Causes Communes : Où s'est déroulée ton enfance ?

Anne Emery-Torracinta : Je suis née à Genève et j'ai ensuite vécu 3 ans à Paris entre 8 et 11 ans. Mon père était correspondant de la Tribune, en plein mai 68 ! Cette période m'a marquée, c'est certainement là que j'ai pris conscience du monde qui m'entoure. J'entendais mon père dicter ses articles au téléphone, l'actualité était au cœur de la vie familiale.

Vous êtes ensuite revenus à Genève ?

Oui, j'ai fait ensuite ma scolarité à Genève, aux Eaux-Vives et puis ensuite à Sezenove et mon collège à Voltaire. Ma famille était à gauche, engagée. Ma mère était conseillère municipale à Bernex, puis elle est devenue députée. J'ai une sœur plus jeune. Nous avons toujours écouté les informations pendant les repas. Mon premier engagement a été le WWF, je m'y suis engagée à 13 ans. A 16 ans, au Collège, j'ai créé un groupe de collégiens pour faire des actions en faveur des pays en voie de développement et contre l'Apartheid. J'avais été très frappée en 68 par la famine au Biafra, première famine médiatisée par la télévision.

Tu as ensuite choisi l'histoire ?

J'ai choisi l'histoire mais en Sciences économiques et sociales. J'ai également tenté les Sciences politiques, j'étais attirée par le journalisme... J'ai commencé à enseigner à l'âge de 20 ans avec une suppléance d'une dizaine d'heures par semaine à l'Ecole de Commerce de Saint Jean.



Pourquoi l'enseignement ?

L'enseignement m'a attirée parce qu'il permet de communiquer et transmettre, c'est un métier que j'aime beaucoup. Cela fait près de 35 ans que je fais ce métier et il m'intéresse toujours. J'ai travaillé beaucoup avec les adolescents, mais aussi à la Haute Ecole de Gestion où je donnais un cours de géopolitique. Depuis plusieurs années je traite du 20ème siècle et de l'actualité contemporaine. Cela demande beaucoup de travail mais c'est passionnant. Dans un contexte fixé l'enseignant peut se renouveler. En 2004 et 2005 j'ai fait une formation complémentaire en management des institutions sociales. C'est à ce moment-là que j'ai été élue au Grand Conseil.

Et le Parti socialiste, c'était la suite logique de l'engagement familial ?

Ma mère était socialiste, mes grands-parents étaient à gauche. L'engagement au sein du PS me semblait naturel, je n'ai pas eu d'hésitations... j'avais déjà fait une année à la Jeunesse socialiste quand j'étais à l'Université. En 84 j'ai adhéré au PS et je me suis engagée dans ma commune à Confignon. C'est là que j'ai travaillé avec Françoise Joliat et Elisabeth Gabus Thorens sur un projet de jardin d'enfants avec d'autres femmes de tendances politiques diverses. Ensuite, nous avons habité à Sézegnin et en 88, j'y ai créé une association de parents d'élèves et ensuite un parti politique alternatif «Avusy pour l'avenir». Le fait d'habiter une petite commune excentrée, de travailler et d'élever trois enfants a favorisé mon engagement dans des projets de proximité.

Ton engagement dans l'association insiême a tenu une place importante dans ta vie.

Oui, depuis 2002 je préside l'association insiême. C'est ma fille Delphine qui m'y a amenée. A 3 ans on nous a confirmé qu'elle souffrait d'un handicap mental. Elle est née en 1982 et on ne l'a appris que plusieurs années après. Cela ne se voyait pas, elle était juste un peu lente. Peu à peu l'écart s'est creusé... à Genève on avait une lecture très psychanalytique de l'autisme, on ne comprenait pas vraiment ce que c'était, on nous parlait de problèmes relationnels, de manière culpabilisante. Je me suis battue, j'ai lu, appris, rencontré des parents, des médecins, j'ai lutté pour son intégration scolaire. J'ai contacté des députés socialistes et en collaboration avec insiême, nous avons rédigé le projet de loi socialiste sur l'intégration. Pendant 20 ans nous ne pouvions pas laisser notre fille seule plus de 20 minutes, cela condi-



tionne l'existence et les activités de la famille. Mes deux garçons ont dû composer avec cette situation et assumer comme nous le handicap de leur sœur. Quand Delphine a quitté la maison, à 19 ans, j'ai pu m'engager. Aujourd'hui elle vit à Aigues Vertes, elle est très heureuse et nous nous voyons souvent.

Tu as la réputation d'être sérieuse et travailleuse, tu te détends où et comment ?

J'adore les balades dans la nature, les montagnes corses... les grands espaces... mais je suis surtout une fan de films et de séries... A la Maison Blanche, histoire d'un président démocrate qu'on suit pendant 2 mandats... ou Sur écoute qui se passe à Baltimore et démonte la société américaine. J'aime également Borgen qui se passe au Danemark, histoire d'une femme première ministre... Je vais aussi au cinéma et au théâtre... quand le timing politique le permet...

Quels sont les dossiers politiques que tu as particulièrement suivis au Parlement cantonal ?

Je me suis investie dans les commissions Sociale, Finances, Enseignement supérieur, Législative, Droits politiques et Justice 2011. J'ai fait des propositions dans le domaine du logement (débloqué d'un projet de construction à Vessy), dans le domaine du handicap avec le projet de la création d'une véritable structure d'accueil pour les personnes handicapées adultes. Ce projet aujourd'hui existe, il n'est pas parfait mais au moins nous sommes sur le bon chemin. Dans le domaine de l'économie et de l'emploi également je suis intervenue sur les licenciements à Novartis et Merk Serono. Et puis, bien évidemment, il y a eu la victoire sur les allocations familiales. Malheureusement la gauche n'est pas majoritaire au Grand Conseil, nous pouvons être une force de propositions mais difficilement faire voter nos propositions. Cela demande beaucoup de négociations et de discussions.

Comment est venue la décision de te présenter au Conseil d'Etat ?

Pas en me rasant le matin... mais plutôt à force de travailler concrètement sur les dossiers et de peu à peu prendre la mesure que mon engagement était reconnu, apprécié et que je pense avoir les compétences et la personnalité pour assumer cette charge. Ce n'était pas un plan de carrière, c'est venu, ainsi.

Comment envisages-tu de participer à un gouvernement qui n'a pas de majorité à gauche au Parlement ?

En essayant de pousser le gouvernement à proposer des plans d'action sur les problèmes principaux des genevois-es (logement, emploi, etc...). Plans d'action qui devraient être portés par l'ensemble du collège afin de pouvoir trouver une majorité au Grand Conseil.



Comment combattre la montée de la xénophobie à Genève ?

La xénophobie augmente quand la situation économique se dégrade. Plus les gens sont fragilisés, plus ils cherchent des responsables et le bouc émissaire devient le frontalier ou l'étranger. Les politiques doivent expliquer clairement les conséquences de nos choix économiques. Le Conseil d'Etat a une très grande responsabilité dans le discours et dans les actes. Cela va de pair.

Quelle articulation entre socialisme et écologie ?

L'écologie est une thématique globale, elle ne se résume pas à la défense de la nature. Les problèmes d'environnement touchent les gens défavorisés en premier lieu, tout comme les problèmes de sécurité. La réflexion sur les questions environnementales est liée au type de développement économique que l'on souhaite. Comment veut-on développer notre région ? Cela concerne la mobilité douce mais aussi les normes de construction, la gestion des eaux, de la pollution de l'air.

Quelles sont tes priorités pour le gouvernement genevois ?

Une priorité générale quel que soit le département, est de travailler de manière transversale, et de renforcer le lien avec les communes et la société civile. Il faut des plans d'action concertés. Les communes sont au front, elles sont confrontées au concret, au Conseil d'Etat d'en tenir compte et de s'en inspirer ! Evidemment il faut revoir le découpage des départements qui ne peuvent pas être pensés en fonction des envies ou de rapports de force du moment. La préoccupation doit être la population de notre région et l'avenir de notre canton ! Il faudra donc dégager des priorités communes et sortir du fonctionnement actuel.

Tu imagines un Département en particulier ?

Mes priorités dépendront du département que l'on me confiera. A Genève aujourd'hui, l'emploi et le logement sont les priorités de la population et elles doivent être portées par l'ensemble du Conseil d'Etat. Nous devons être capables de tra-

vailler ensemble. La politique de la Ville est un bon exemple, plusieurs départements sont concernés, les Communes et les villes aussi, les associations actives sur le terrain également. On doit inventer une nouvelle manière de faire de la politique !

www.emery-torracinta.ch



MENDICITÉ ROM, CRISE DE LA DIFFÉRENCE ?



NINIAN HUBERT VAN BLYENBURGH
ANTHROPOLOGUE
PHOTO ERIC ROSET

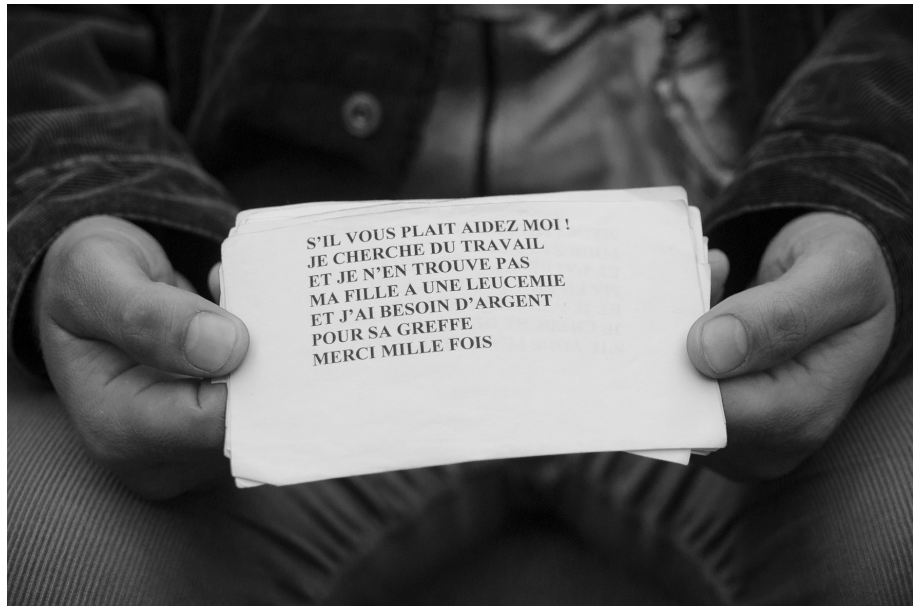
Ils sont arrivés chez « nous ». Ils ont élu domicile devant la Migros du Pommier, au Grand-Saconnex, sur la Plaine de Plainpalais. Ils ? Mais qui donc ? Les roms bien entendu qui semblent ulcérer certains de nos concitoyens, et surtout nos autorités de droite. On les repère de loin, un peu basanés, mal habillés, peut-être sales, même. Mais c'est difficile à vérifier, c'est ce qu'on dit, la rumeur qui court qui court...

Le poids des préjugés

Les roms occupent-ils ostensiblement des espaces publics par fait exprès ou provocation ? Certains essaient de les contourner du mieux qu'ils peuvent, d'autres les agressent. Les autorités de droite essaient de leur rendre la vie impossible avec toutes sortes de brimades et d'humiliations dans le secret espoir qu'ils finiront par disparaître. Mais rien n'y fait, ils demeurent. Et à l'injustice sociale, on a ajouté la maltraitance ethnique. Mais pourquoi ne partent-ils pas chez eux ? Parce qu'ils n'ont rien à perdre et pas forcément de lieu où aller ! Venir chez « nous » vaut encore mieux que de rester chez « eux » où leurs conditions de vie sont pires qu'ici. C'est dire.

Mendicants ? Différents !

Plusieurs éléments me frappent dans cette « affaire » des « Roms » et m'interpellent. Tout d'abord, la gêne provoquée par les roms. Ils ne font pas grand mal, et pourtant bon nombre de gens souhaiteraient pouvoir les soustraire de leur vue. Pourquoi ? Ensuite, ils ne sont pas



très nombreux. Quelques centaines tout au plus. Et pourtant certains ont le sentiment qu'il y en a partout, et de plus en plus. Pourquoi développent-ils un tel sentiment d'abus ? Pourquoi certains citoyens se sentent-ils si gênés de leur donner un ou deux francs ? Peut-être que l'explication à toutes ces interrogations peut se résumer à une seule réponse : parce qu'ils sont différents ! Leurs comportements et attitudes détonnent par rapport aux nôtres. Ils ne font rien comme nous ! Ils ne suivent pas les normes de notre communauté. Ils sont donc classés comme Autres.

Le rejet ne passera pas par nous

Ce phénomène de rejet basé sur la différence est bien connu. Il se produit régulièrement, partout au monde. Les droits de l'Homme ont précisément pour but de lutter contre ce rejet émotionnel de l'Autre. Pour ce qui concerne Genève il y a un enseignement à tirer de ce rejet. Nous nous vantons beaucoup d'être une ville de la diversité, d'être un lieu où

toutes les cultures se retrouvent. Sans aucun doute. Mais qu'en est-il réellement ? Les représentants de cette diversité se fondent dans la foule. Tous se comportent à peu près de la même manière. Ils travaillent, prennent le bus, font garder leurs enfants ou les envoient à l'école. Ils rentrent le soir souvent fatigués et n'ont qu'une idée en tête, se mettre devant leur télé. Que reste-t-il de leur diversité ? Pas grand chose en réalité. Des langues, des croyances différentes, quelques gestes et habits. Des oripeaux en somme. Lorsque des comportements vraiment différents surgissent, ils sont très difficilement tolérés. Les roms nous rappellent à quel point nos sociétés sont normées et conformistes et que nous surestimons très certainement l'importance de leur diversité et notre capacité à la tolérer.

ESSAI POLITIQUE

GÉOEMPIRIQUE



HEIKE FIEDLER
ARTISTE

Auteure germano-suisse, poétesse interdisciplinaire (texte, son, image), Heike Fiedler performe ses textes depuis une dizaine d'années. Engagée dans le collectif Art et Politique, elle s'est mobilisée avec ses performances pour soutenir la pétition demandant l'abrogation de la loi anti-mendicité.

La diversité c'est la base

La question de la mendicité et des roms renvoie à l'histoire de l'Europe, dont le nom et l'histoire témoigne de la diversité et des pluralités de nos sociétés, contrairement à un modèle de société *Dolly* composé de moutons blancs couleur unique suivant une ligne droite visant à renier la réalité de collectivités composées d'individus différents.

Or, suivre n'est pas être au sens de «*je pense, donc je suis*». Une phrase qui pourrait se conjuguer alternativement ainsi : *tu penses, donc tu ne suis pas*, dans la mesure où penser devrait impliquer le refus de toute action qui vise l'exclusion et la stigmatisation de personnes au nom de leur différence justement. Cette différence inclut également les inégalités économiques, renforcées par le système capitaliste aujourd'hui en faillite.

Catégoriser et faire peur

L'interdiction de la mendicité et donc la criminalisation de personnes démunies vise principalement les Roms et ne fait qu'augmenter leur vulnérabilité. Il s'agit d'une logique de pouvoir qui décide arbitrairement quels actes tombent sous le

coup de l'illégitimité, afin de justifier des interventions de l'État aux yeux du grand public.

Le Conseil municipal de Lausanne a refusé dernièrement l'interdiction de la mendicité. Néanmoins un comité d'initiative issu des rangs du PLR et appuyé par l'UDC, demande l'annulation de cette décision et a su mobiliser, en peu de temps quelque 8000 signatures.

Le texte de l'initiative avance la notion d'une «*mendicité par métier*». Ce faisant, il induit l'idée d'une activité que l'on aurait choisi délibérément et donne l'illusion d'une comparaison possible entre différents commerces: ceux des commerçants locaux et celui, soi-disant, des mendiant-e-s, qui en plus donneraient leur argent pour le «*compte d'un tiers*». Ces jeux de mots renforcent le message d'une prétendue criminalité organisée qui serait indissociable des certains roms, alors que «d'après les services de police communaux, il n'y a pas d'augmentation de la délinquance qui soit relative à l'augmentation de la mendicité», ni l'apparition de structures de mafia, comme le souligne l'association Mesemrom.

Et demain ?

L'initiative divise les mendiant-e-s en groupes de bons et de mauvais, ce qui rappelle les campagnes de votation UDC. Il serait intéressant de connaître la liste des critères permettant au comité d'établir artificiellement les classifications qu'il avance ; une pratique qui n'a jamais rien produit de bon nulle part, mais a contribué aux clivages et à la haine entre humains. En définitive, l'amalgame diffusé sur la page web du PLR se réduit à un seul souci: celui d'éloigner les pauvres de nos vues et de nos rues en avançant des préoccupations d'ordre humanitaires, tout en insinuant, entre deux phrases,

qu'il y aurait des parents roms qui donnent des somnifères à leurs enfants pour qu'ils se tiennent coi. Ce n'est pas seulement parce que je viens d'un pays, l'Allemagne, qui a créé les camps de concentration dans lesquels ont été exterminés des Roms, Sintis et Yéniches par dizaines de milliers, que l'interdiction de la mendicité et les enjeux qu'elle recouvre me font froid dans le dos, mais c'est aussi en voyant avec quelle facilité il est possible d'incriminer autrui au nom du maintien de la sécurité et de l'ordre.

Résister

Genève a voté en faveur de la loi anti-manifestation, rassemblements qui généralement regroupent des personnes agissant en faveur d'un monde différent. Tout-e altermondialiste pourrait demain être déclaré-e hors de la loi, sinon terroriste, notion qui a déjà connu d'étranges extensions, ayant causé à leur tour la mort d'autres dizaines de milliers de gens, comme durant la guerre et lors de l'embargo contre l'Irak. Est-ce hors sujet ? Je ne crois pas. Avons-nous cru à tort que l'humanité serait vaccinée contre la construction d'images et de messages manipulateurs, destinés à nourrir peurs et préjugés ? Est-ce inévitable que crise économique et renforcement de l'extrême droite apparaissent simultanément ? Nous pensons, donc résistons, pour que les notions d'entraide, de respect et de tolérance ne deviennent pas uniquement prétexte à un humanisme de façade. «Il n'y a qu'une chose : dire non», écrivait l'auteur Wolfgang Borchert en 1947. Non à l'exclusion, à la stigmatisation, à l'interdiction de la mendicité dans nos cités.

EN FINIR AVEC LES PAUVRES



DOMINIQUE ZIEGLER
AUTEUR, METTEUR EN SCÈNE

Dominique Ziegler, c'est la verve et la langue au service d'une critique sociale sans concession. Son sens du rythme, son engagement politique teinté d'humour et d'autodérision, c'est une bouffée d'air frais. Sa prochaine pièce de théâtre « Pourquoi ont-ils tué Jaurès ? » au théâtre de poche en janvier 2013, promet. Pour ne pas perdre la main, en attendant, il lâche quelques bombes contre les PLR et feu Sarkozy sur l'air des fables de La Fontaine.

Maître Sarkozy dans son Fouquet's perché
Dînait avec ses amis pleins de fric
Mais ne s'étant pas assez bien camouflé
Il se mit à dos l'opinion publique

L'hiver arriva plus tôt que prévu
Malgré l'appui de ses amis requins
Le petit roi se trouva bientôt nu
Et se terra dans sa grotte de magicien

Retiré au fond de son antre secrète
Il consulta ses gothiques grimoires
Il fallait trouver d'efficaces recettes
Au chapitre des anciens exutoires

Sarko avait déjà trop utilisé
Les Arabes, les jeunes et les Noirs
Mais il vit au détour d'une page écornée
Un vieux plan dont il avait perdu mémoire

Il y avait soixante ans
Adolf un grand mage
L'avait conçu puis réalisé
D'accord, le stratagème avait de l'âge
Mais dépoussiéré il pouvait encore marcher

Une population aux traditions étranges
Nomade multiforme insaisissable
Arborait fièrement son unique mélange
Avec une liberté intolérable

Il restait douze millions de tziganes
Gens du voyage qu'importe leur nom
Qui se déplaçaient en caravanes
Par-dessus les règles et les nations

Le coup était tentant, la cible facile
Il prépara la pâte et la farine
Pour rouler dedans le peuple versatile
Et y ajouta un zeste de vaseline

Alors déjà ils ne vivent pas comme nous...,
S'offusqua Nico face aux caméras,
...Mais ce qui suscite vraiment mon courroux
C'est qu'ils ont une plus belle bagnole que toi !

Oui, apprends donc mon brave citoyen
Que pendant que tu te crèves au turbin
Les manouches non seulement ne glandent rien
Mais s'achètent des voitures de rupin

D'où vient le pognon pour ces carrosseries
Alors que tu trimes pour trois fifrelins ?
Sans doute de tes propres économies...
Les cambriolages sentent toujours le roumain !

De retour dans son palais rutilant
Sarko interrogea le sage Guéant
Que pensez-vous de cette recette d'antan
Est-elle encore adaptée au monde d'à présent ?

Ecoutez mon seigneur, fit Guéant le sicaire,
Un demi-million de Roms ont brûlé
Dans les chaudrons du mage Hitler
Les braises sont toujours bonnes à souffler

Sarko rassuré alla jouer au golf
Avec ses amis Arnaud et Bernard
Il leur dit : Béni soit le mage Adolf
Grâce à lui on est un moment peinarde !

Non loin de là au comté de Genève
Pleurait doucement un fan de Sarkozy
L'apprenti sorcier Lüscher plein de sève
Voulait imiter l'idole de sa vie

Je fais du golf, j'ai des copines canons
Je porte une Rolex, j'ai acheté un yacht
Comme lui j'ai des amis riches et cons
Mais j'ai beau faire, je n'arrive pas à sa botte

Au même moment le téléphone retentit
C'était un dictateur qui faisait ses valises
Christian, lui dit-il sans faire de chichi,
J'ai besoin de dollars aussi blancs que tes chemises !

Alors que Lüscher cherchait les mallettes
Le téléphone encore une fois retentit
Le fringant Christian stoppa sa course, net.
Bon sang, se dit-il, si c'était Sarkozy ?!

Allo ? fit-il d'une voix tremblotante
Adieu ! entendit-il à l'autre bout du fil
Alors comment va ? fit la voix vociférante,
C'est Jornot ton pote de la droite immobile

Justement, cria Lüscher au téléphone,
Faut qu'on se bouge comme mon king Nicolas
Ce que j'aime chez lui c'est sa testostérone
Il faut une droite qui sente sous les bras !

T'as raison on s'encroûte, fit Olivier,
Mais c'est comme ça quand on roule pour les banquiers
Plus besoin de se battre, y a juste qu'à lécher
Au fait cet hiver tu veux venir chez moi à Verbier ?

Non, je veux montrer que j'ai des couilles
Je resterai à Genève pour bien les exposer
Et j'ai encore une série de magouilles
Que je dois finir de camoufler

Olivier lui dit : Quel rapport entre tes burnes
Et ton cabinet d'affaires privées ?
Mais pourquoi cette humeur taciturne
Ce soudain besoin de s'affirmer ?

Parce que, répondit Christian Lüscher,
J'ai réfléchi à la marche de la société
J'ai eu une pulsion visionnaire
Entre deux courses de voilier

Un jour ou l'autre le peuple se réveillera
Plus tard qu'ailleurs je te le concède
Mais il ne fera pas bon être toi ou moi
Le jour ou la révolution succède !

Jornot rétorqua : Je ne vois qu'une chose
Balançons les flics sur la populace
Pour les gueux il suffit d'une bonne dose
De beignes pour remettre les idées en place.

Mais Lüscher ne l'entendit pas ainsi :
Olivier, dit-il, tu manques de stratégie
Il faut faire comme ma star Nic Sarkozy
Et détourner l'attention sur les plus petits

Il faut monter le peuple contre les Roms
Et le souder autour de nos idées
Créer le trouble comme le ver dans la pomme
Et guérir un problème de toute pièce inventé

Présentons des lois débiles sans tarder
Par exemple : amender la mendicité
Un pauvre qui quémande de quoi bouffer
C'est sûrement qu'il regorge de blé !

Les Genevois sont-ils assez cons pour gober ?
Fit Olivier par le fumet alléché,
Ma foi ça vaut la peine d'essayer
On gagne des couilles et la stabilité.

Lüscher rebondit alors dans la foulée :
Oliv, Zappelli est carbonisé
Présente toi comme procureur sans tarder
Demande à Weiss si tu peux y aller.

Formidable, fit Ol, les Roms seront coincés
Les flics dans les rues,
Rambo à la justice
Il manquerait plus pour compléter
Que tu deviennes leur avocat commis d'office !

Elle est bien bonne, se bidonna Christian,
Remarque s'ils ont de quoi payer...
L'argent n'a pas d'odeur même le gitan
On fait quand même un merveilleux métier.

Alors pour exciter la population
Je commande un article GHI
Un truc bien choc bien gros bien con
Du style : la plaine de Plainpalais envahie !

Les Roms sont partout,
même les puces du marché
Ils les ont volés pour faire des élevages
Car les nôtres sont de meilleure qualité
Les commerçants se plaignent de ces sauvages.

Olivier dit : Super, moi j'appelle la télé
Un reportage tous les jours hiver comme été
Et puis aussi Le Matin, journal super acéré,
On leur écrit tout, y font que publier.

Eh bien, fit Christian, l'affaire est emballée
Entre Orban le hongrois, l'Union européenne
Le régime roumain et Sarko ma divinité
La tzigannerie va moins faire des siennes !

On aura contribué à ce progrès
Avec une loi déposée à notre nom
Ce soir je vais me coucher satisfait
Ah excuse, un téléphone du Gabon.

Olivier percute : Si c'est le fils Bongo
Dis-lui qu'il se fasse pas de mouron
Le monde évolue on est tous égaux
Nos Roms vivent autant qu'un nègre du Gabon !

Et dans les décharges au bord des villages
Sur les parkings de la périphérie
Moins bien traités que des lapins en cage
Les Roms attendaient qu'on leur montre la sortie

Douze millions d'Européens de troisième zone
A la mortalité infantile la plus élevée
A l'espérance de vie la moins bonne
De notre continent civilisé.

POURQUOI LES ROMS ?



MIRUNA COCA-COZMA
PRODUCTRICE, RÉALISATRICE
PHOTO ERIC ROSET

Pourquoi les dérapages de langage sont presque devenus des propos dans l'air du temps quand il s'agit des Roms ? Pourquoi les propos racistes, qui ciblent sans détour une des plus grandes minorités d'Europe ne provoquent pas l'indignation des foules quand il s'agit des roms ? Miruna Coca-Cozma réalisatrice du film «Notre école» prend position.

Pourquoi la planète politique ne s'arrête-t-elle pas de tourner quand la section genevoise de l'UDC exige du Conseil d'Etat qu'il saisisse le procureur général afin de dissoudre Mesemrom, l'association de défense des roms de passage à Genève. Motif ? Dans le communiqué de l'UDC il est écrit, je cite : « [...] Faut-il rappeler que les citoyens genevois expriment un ras-le-bol général face à ces mendiants de plus en plus insistants et agressifs, la plupart du temps exploités par des organisations criminelles ? Mesemrom va à l'encontre du but de la loi et encourage par ses activités la pratique de la mendicité. » Fin de citation et ligne jaune dépassée largement dans l'indifférence quasi générale.

Presse xénophobe

Pourquoi des journaux comme Le Matin (avec son article «Les Roms deviennent plus agressifs») ou la Weltwoche (la une montrant un enfant rom visant le lecteur avec une arme) s'inscrivent dans la triste tradition d'exotisme et de stigmatisation des roms, qui ne fait que valider les stéréotypes racistes et contribue à la culture de l'exclusion ? Comment peut-on oser établir un lien entre l'insécurité et les roms, créer un amalgame entre roms et délinquants, entre le sentiment d'insécurité que peuvent ressentir les suisses et cette communauté ? Pourquoi ? C'est cette même question qui surgit à la fin de «Notre Ecole», un documentaire sur un des premiers processus de déségrégation scolaire des enfants roms en

Roumanie. Depuis des générations ils étudient soit dans des classes séparées, soit dans des écoles ségréguées qui offrent des conditions d'éducation de qualité inférieure.



Dès l'origine : la discrimination

En 2006, 30 villes de Roumanie ont reçu des fonds de l'Union Européenne pour l'intégration des enfants roms dans les écoles roumaines. C'est dans la petite ville de Targu-Lapus, au nord de la Transylvanie, que nous avons suivi durant 4 ans le destin de trois enfants roms Alin (8 ans), Beniamin (12 ans) et Dana (14 ans) qui vont pour la première fois à l'école du centre ville avec les enfants roumains. Pourquoi un documentaire sur l'éducation ? Parce qu'il est urgent d'avoir un regard en profondeur sur le fonctionnement des mécanismes de l'exclusion, tels qu'ils se révèlent à l'école. Car c'est ici que les enfants roms vivent, tout au début de leur vie, l'exclusion, la mise à l'écart et se confrontent à un système d'éducation qui ne leur permet pas de dépasser leur condition.

Malgré les bonnes intentions des autorités de la ville de Targu-Lapus, des enfants, des professeurs et des parents, cette tentative pionnière d'intégration scolaire, une des premières en Europe de l'Est, se solde par un échec. En 2010 nous avons retrouvé les protagonistes du film dans une troisième école. Ils étaient tous placés dans ce que l'on appelle une «école spéciale». Une école pour enfants avec déficiences. Fin d'un rêve.

Contre les fatalités

Mais pourquoi ? Pourquoi là, pourquoi dans une école spécialisée ? C'est la question que le père de Beniamin, un des protagonistes du film, se pose et nous pose à nous spectateurs, face à l'issue terriblement injuste de ce processus. Il n'aurait pas dû finir dans une école spécialisée. Comment une telle situation est possible ? Il doit y avoir une raison, il doit y avoir un «pourquoi». Et c'est aussi lui qui donne une réponse : « C'est arrivé parce qu'ainsi va la vie. » Générique de fin.

Les attitudes et les discours anti-roms sont tellement répandus, que des mesures discriminatoires prises dans les pays européens, qui seraient habituellement considérées comme inacceptables, passent presque inaperçues. Pourquoi ?

RÉFÉRENCES

<http://ourschoolfilm.blogspot.com/>

PRIX STERLING - meilleur documentaire américain - Silverdocs 2011

Prix du jeune public - Festival de Films de Femmes de Créteil 2012

L'ENTRAIDE AUX PUCES DE PLAINPALAIS

ENTRETIEN SYLVAIN THÉVOZ

Marc Lambelet travaille dans une crèche en ville de Genève, il fait aussi les puces deux fois par semaine, où il a l'habitude de côtoyer des roms avec lesquels il tisse une relation d'entraide, de franchise et de respect mutuel.

Causes Communes : Vous travaillez au marché aux puces depuis une dizaine d'années, y côtoyez des roms. Avez-vous vu une augmentation de leur présence sur la plaine de Plainpalais ; comment la cohabitation se passe-t-elle ?

Marc Lambelet : Je suis arrivé aux puces par hasard. Un de mes amis m'a mis le pied à l'étrier. Je l'ai aidé au départ et puis j'ai amené mes affaires sur son stand. Je lui donnais un pourcentage de ce que je vendais. Cela m'a plu, j'ai continué. Les roms, ce sont des gens du voyage, libres, c'est un peuple que j'aime beaucoup. Aujourd'hui, c'est vrai qu'il y en a plus qu'il y a cinq ans, et alors ? Ce ne sont pas des voleurs. Ils vivent avec rien chez eux, et ici on a plus d'argent, alors il est naturel de partager. Les roms te regardent droit dans les yeux, ce sont des envoyés. Aux puces, ils sont bien intégrés. Les marchands les respectent. Durant une période de ma vie, j'ai joué de l'accordéon dans la rue pour gagner de quoi vivre. Était-ce de la mendicité ? Je ne sais pas. Après, j'ai fini mon diplôme d'éducateur, trouvé du travail. Tout change dans la vie, et vite parfois.

Les roms sont des envoyés, spirituellement parlant, vous voulez dire ?

Oui, ce sont des gens très chrétiens, qui croient profondément en Jésus. Nous en parlons peu, mais lorsque je leur donne

quelque chose, ils remercient le ciel. Pour moi, c'est une preuve suffisante de leur foi. Alors, je leur donne ce que je peux : de l'argent, des objets que j'ai ou qui me restent sur les bras à la fin du marché. Ils me rendent service. Il n'y a pas de bandes organisées chez les roms, je le constate tous les jours. Ce sont des familles, des personnes isolées qui s'entraident, comme on devrait le faire tous. Ce qui est malheureusement loin d'être le cas.



Que pensez-vous de la loi interdisant la mendicité en Ville de Genève ?

Je trouve cela scandaleux. Cette loi supprime un des derniers droits humains que nous avons pour survivre, celui de faire appel à la solidarité de son prochain. La mendicité était autorisée au moyen âge, alors que l'on coupait des têtes et brûlait des sorcières. L'époque était barbare, pourtant la mendicité y était autorisée. Aujourd'hui, dans un monde « évolué », on interdit la mendicité ! Cela me révolte. Poursuivre les roms jusqu'en Roumanie pour leur réclamer des amendes, les emprisonner quand ils ne paient pas, je trouve cela écoeurant. Laissons-leur donc récolter librement ce que chacun

donne librement. Je ne vois pas ce qui est dérangeant là, et pourquoi l'Etat doit s'en mêler. A mon avis, cette loi contre la mendicité ne vise pas seulement les roms mais toute personne qui est pauvre. Mais la pauvreté, elle est là, on a beau vouloir la cacher, cela ne la fera pas disparaître. On ne la chassera pas à coup de lois.

Que fait-on payer aux roms qui mendient ?

On leur fait payer le fait d'être pauvres et étrangers. Les pauvres, suisses, on les gère, on les paie pour qu'ils se taisent. Mais les pauvres, étrangers, qui viennent en Suisse, on ne sait qu'en faire. On ne veut rien leur donner, alors on les rejette, ou on essaie de les faire disparaître.

A vos yeux Genève est une ville prospère qui devrait partager un peu plus ?

Oui, c'est clair. Les gens qui ont fait voter cette loi anti-mendicité, ce sont des riches qui ne connaissent rien à la misère et ne veulent pas la regarder en face. C'est un réflexe de peur. Si les gens réagissent si forts, c'est parce que cela les choque d'être mis devant une réalité qu'ils ne peuvent imaginer pour eux. Celle d'être démunis, sans logement, sans argent, sans sécurité et de devoir tendre la main. Cela, c'est l'angoisse absolue. Les roms qui viennent ici n'ont rien, une cabane et basta. Ce qu'ils veulent, c'est survivre, améliorer un peu leur situation. Leur but n'est pas de nous piller, mais de récolter un peu d'argent pour pouvoir construire une chambre en plus, une baraque rudimentaire. Obtenir le minimum vital, après, ils repartiront chez eux. Les aider à le faire, cela ne me coûte rien. Les amener pour cela, c'est criminel.

UNE ÉTUDE POUR TORDRE LE COU AUX PRÉJUGÉS



ANTOINE CHOLLET
RÉDACTEUR À PAGES DE GAUCHE
PHOTO ERIC ROSET

Chercheur en pensée politique à l'Université de Lausanne, Antoine Chollet est membre de la rédaction de Pages de gauche. Il commente ici une étude faite par deux chercheurs lausannois Jean-Pierre Tabin et René Knüsel dont le rapport complet sera disponible fin 2012.

Genève, Lausanne, même combat

Après Genève, c'est le tour de Lausanne de s'essayer à l'interdiction ou à la «régulation» de la mendicité sur son sol. On prétend que la présence de ces «roms» est devenue gênante pour la population et qu'il faut y mettre bon ordre le plus vite possible. Mais ces roms, sait-on vraiment qui sont-ils ? Jean-Pierre Tabin et René Knüsel, deux sociologues lausannois, se sont penchés sur la question de manière un peu plus sérieuse que les médias de la place, qu'il s'agisse de 24 Heures, Lausanne Cité, La Tribune de Genève ou GHI. Leurs conclusions sont sans appel, et doivent être diffusées aussi largement que possible.

Catégories : piège à cons

Premier constat, précisément tiré de l'examen de cette presse, le terme «roms» n'a fait son apparition qu'il y a peu, en 2005 pour être plus précis. Ce n'est que le dernier avatar d'une longue liste de termes destinés à nommer pour mieux stigmatiser, selon une tradition malheureusement assez ancienne. On a cherché à construire un groupe ethnique pour mieux lui accoler des caractères dégradants justifiant le harcèlement qu'on aimerait lui faire subir. Hannah Arendt ou Colette Guillaumin ont

bien décrit ce phénomène en étudiant l'apparition du racisme et de l'antisémitisme au XIX^e siècle. La réalité est que les mendiant-e-s que l'on rencontre dans les villes suisses depuis quelques années n'appartiennent pas à un groupe bien déterminé, et qu'il n'y a donc aucun sens à leur donner un autre nom que celui qui décrit leur activité, à savoir celui de mendiant-e-s.



Deuxième constat, ces personnes sont pour la plupart parties des pays de l'Est de l'Europe pour échapper aux conditions économiques déplorables dans lesquelles elles vivaient, et aussi, ne l'oublions pas, en espérant se débarrasser d'un racisme endémique et persistant à leur égard. Jean-Pierre Tabin et René Knüsel rappellent notamment la situation très préoccupante sur ce plan en Hongrie, situation qui ne date pas d'ailleurs de l'arrivée du néofasciste Victor Orbán à la tête du pays. En guise de rétorsion, bien des États d'Europe de l'Ouest, toujours aussi accueillants, ont considérablement renforcé leur arsenal législatif contre cette migration ces dernières années.

Il n'y a pas de mendiant-e-s par métier

Troisième conclusion des sociologues, la mendicité ne rapporte rien du tout, à peine de quoi survivre (et sans doute moins). Ce n'est pas un «business», et toute personne

qui s'imaginerait organiser une pareille activité à large échelle pour en tirer un profit serait tout simplement un imbécile. En Suisse, mieux vaut blanchir de l'argent ; c'est plus facile et ça rapporte beaucoup, beaucoup plus.

Il n'existe pas par conséquent de «mendicité par métier», notion scandaleuse créée par la droite pour donner l'impression au bon peuple qu'il se fait avoir par d'autres que par ces mêmes représentant-e-s de la droite.

Quatrièmement, ces populations n'ont eu strictement aucun effet sur le niveau de délinquance mesuré à Genève ou à Lausanne. Les sociologues ajoutent également que les interventions de la police concernant la mendicité des enfants sont très efficaces, la plupart des enfants demeurant dans les camps de fortune, selon leurs observations.

En Suisse, lorsque les géraniums des jardins publics laissent apercevoir des êtres humains vivant dans la misère, cela crée immédiatement le scandale. L'aisance, sinon la richesse, est censée être partagée par tout le monde en Helvétie, et pour la simple raison que chacun-e y «travaille dur». La présence des mendiant-e-s dans les rues astiquées de nos belles cités est donc un double scandale : non seulement elle fait désordre, mais en plus ces gens ne «travaillent» pas ! Impensable au pays de Calvin.

Plus d'informations :
www.pagesdegauche.ch

Causes Communes a collaboré pour ce numéro avec Eric Roset, photographe RP indépendant et autodidacte.

Né en 1972, c'est à Lyon, sur la route, dans la rue, au contact du quotidien des gens qu'il découvre la photographie, qu'il se perfectionne. Cette curiosité le conduit à découvrir une culture qui le fascine depuis l'adolescence, celle des roms. Au cours de ses nombreux voyages sur leurs traces, il découvre le reportage au long cours, «engagé», d'où il ramènera des images de contacts, de celles où le photographe sait prendre son temps, où il est en empathie avec le sujet.

A partir de l'année 2005, son exposition sur les Roms de Roumanie «Opre Roma! Debout les Roms» voyage en Roumanie, en Suisse et en France. Il poursuit son travail personnel sur les communautés tsiganes et expose en 2007 ses photographies sur les roms migrants à Genève «Post Tenebras Roms». En 2008 il délivre un travail sur les gens du voyage et les caravanes dans une exposition intitulée «Le camping c'est fantastique!». En 2010 il réalise une nouvelle exposition «Romnia» sur les femmes roms, sinti, gitanes et yéniche. Eric Roset habite à Genève, il est membre de l'association Mesemrom.

www.eric-roset.ch





ABRI DE LA PROTECTION CIVILE : Ouvert de novembre à mars uniquement. Parce qu'après, dormir dehors, ça fait camping ?

BUISSONS : Les roms feraient leurs besoins dedans : on les coupe. Et s'ils vont à la maison du Grütli : on la rase ?

CAMPEMENTS : Si la voirie s'exerce aux douze travaux d'hercule, les roms sont condamnés par Maudet à jouer les sisypthes.

CONFISCATION : Manœuvre illégale qui permet de prendre dans la poche de quiconque en prétendant que ce pécule est fruit de la mendicité.

ESPACE PUBLIC : N'est plus à tou-te-s, mais à l'Etat qui le loue. Eh oui, tout est marché.

EVACUATIONS : Selon le chef de cabinet de Monsieur Maudet : on craint pour la vie des roms sous les ponts de l'Arve si l'eau venait à monter. Mais quand même pas au point de les reloger ailleurs...

GRASIAN, MONSIEUR : Handicapé, souffre de nombreuses pathologies. Borgne, unijambiste, souffre d'une grave maladie de la peau et a subi plusieurs infarctus. Expulsé le 21 avril 2012, sans assistance, par avion, sans un sou en poche. Les CHF 100 en sa possession lors de son arrestation lui ont été confisqués.

LOI ANTI-MENDICITÉ : Criminaliser la mendicité est un crime.

MAUDET : « C'est les gendarmes qui m'obligent à évacuer les campements rom ! » Diable, pourquoi convoquer les caméras alors ?

MENDICITÉ : Non-définie à Genève. Ne sont pas considérés comme mendiants les prêtres les enfants et les membres de hedge fund. Seuls les migrants économiques sans le sou sont réputés mendiants.

ABCDROM

MERCK SERONO : L'entreprise n'a pas mendié auprès de l'Etat qui lui a donné de bon cœur et l'a supplié de ne pas partir. Ne pratique pas l'art de la mendicité qui veut...

MESEMROM : Association de défense et soutien aux roms de passage à Genève. L'UDC veut l'interdire.

MILLIONS : Vingt ! Somme que coûte au contribuable la loi anti-mendicité.

MUSICIENS : Les suisses sont tous des joueur-euse-s de cor des alpes c'est connu.

NOMADES : Non, sédentaires à plus de 90%. Faut pas alimenter les stéréotypes

ROMS : Statistiquement, moins de 0,05% de la population genevoise.

ROM MENDIANT : Par défaut: toute personnes « visible-ment non-suisse » (hein ?) assise sur un banc public.

SCHTROUMPF : petit bonhomme bleu PLR. Manger de la salsepareille ou exclure l'autre, c'est du pareil au même ?

SIGNATURES : 3500 pour la pétition demandant l'abrogation de la loi anti-mendicité déposée au Grand Conseil. Et maintenant, mesdames & messieurs les député-e-s, à vous de jouer.

VOIRIE : pas facile de tout nettoyer quand le pauvre est perçu comme un débris.

CAUSES
COMMUNES

